



Nous vous proposons ce communiqué du gouvernement relatif à la grève annoncée par la coordination des syndicats du ministère des finances pour ces 4 et 5 avril 2018. Suite au préavis de grève de la Coordination des syndicats du Ministère en charge de l'économie et des finances (CS-MEF), prévue pour les mercredi 4 et jeudi 5 avril 2018, le Gouvernement vient par le présent communiqué porter les informations ci-après à l'attention des agents du Ministère de l'économie, des finances et du développement (MINEFID), de ses usagers et de l'opinion publique.

Selon les termes du préavis de grève, les organisations membres de la CS-MEF "exigent :

- (i) le respect des engagements des autorités par la reconduction du check off au MINEFID unilatéralement suspendu,

- (ii) la restauration de la dotation du carburant de fonctionnement aux agents, supprimée par arrêté n° 2017-541/MINEFID/CAB du 26 décembre 2017,

- (iii) la mise en œuvre intégrale de tous les accords conclus entre nos différentes organisations syndicales et le Gouvernement,

- (iv) le relogement des travailleurs du MINEFID dans le bâtiment R+4 du MINEFID,

- (v) l'arrêt des réformes entreprises au sein du MINEFID sans l'adhésion des travailleurs,

- (vi) la résiliation des contrats de vérification des importations avec les sociétés privées,

- (vii) l'adoption de statuts sécurisants pour tout le personnel du MINEFID."

Après le dépôt du préavis de grève, adressé à Son Excellence Monsieur le Président du Faso, le Gouvernement, fidèle à sa tradition de dialogue constructif, guidé par l'intérêt national, a instauré le dialogue avec la CS-MEF et au cours de concertations qui se sont déroulées les 28, 29 et 30 mars 2018, sous la conduite du Ministre de la fonction publique, du travail et de la protection sociale, des réponses précises ont été apportées à chacune des préoccupations faisant l'objet du préavis de grève.

Au regard des réponses apportées par le Gouvernement, il apparaît des points de convergence notables sur l'ensemble des préoccupations de la CS-MEF, en dehors du point sur les réformes qui seraient entreprises au sein du MINEFID sans l'adhésion des travailleurs et de celui sur l'adoption de statuts sécurisants pour tout le personnel du MINEFID.

C'est pourquoi le Gouvernement tient-il à indiquer qu'il reste disposé à la poursuite du dialogue et en appelle au sens de la responsabilité des partenaires sociaux du MINEFID, afin que de solutions satisfaisantes pour toutes les parties puissent aboutir.

En conséquence, il invite la CS-MEF à s'inscrire dans l'approfondissement des concertations propices à la satisfaction de ses préoccupations.

Le Gouvernement sait compter également sur le sens de la responsabilité des travailleurs du MINEFID qu'il appelle au travail les 4 et 5 avril 2018.

Grève des agents du ministère des Finances : «Les absences non justifiées seront sanctionnées»

Écrit par L'Observateur paalga

Mercredi, 04 Avril 2018 09:37 - Mis à jour Mercredi, 04 Avril 2018 09:46

Le Gouvernement les rassure, autant que les usagers, que les dispositions sont prises pour assurer leur accès aux différentes administrations du MINEFID.

Il rappelle aux travailleurs du MINEFID que les absences non justifiées seront sanctionnées conformément aux dispositions réglementaires.

Le Gouvernement réaffirme son entière disponibilité au dialogue social dans le respect des lois de la République.

Le Ministre de la communication et des relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement

Remis Fulgance DANDJINO

L'Observateur paalga